

A Bagneux, le 15 décembre 2008

Monsieur le Président,
Patrick DEVEDJIAN
Conseil Général des Hauts-de-Seine
2 à 16 Boulevard Soufflot
92 015 NANTERRE

Monsieur le Président,

Lors de la séance du 24 octobre 2008, je suis intervenu au sujet des demandes de subvention des associations auprès du Conseil général.

Je me permets de revenir vers vous concernant la réflexion qui doit être engagée sur les critères d'attribution des subventions du Conseil général.

Il y a déjà quelques années, un groupe de réflexion comprenant des élus de tous bords politiques a été créé sur le sujet. Mais ce groupe n'a été réuni que peu de fois. Avez-vous l'intention de convoquer rapidement ce collectif de réflexion ?

A l'heure où les dossiers de demande de subvention de fonctionnement des associations pour l'année 2009 sont étudiés, il me semble que cela est nécessaire.

Une réflexion et analyse des critères d'attribution des différentes demandes de subventions sont indispensables, notamment concernant le critère de « première demande de subvention » qui me semble complètement injustifié.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Patrick ALEXANIAN
Conseiller général des Hauts-de-Seine
Conseiller municipal de Bagneux